



**Association pour la défense de l'environnement
et la promotion de Fort Bloqué et des villages
environnants – A.E.P. -**

courriel: aepfb@wanadoo.fr – Site : www.aep-fortbloque.info

Ploemeur le 4/10/2013

Monsieur LE MAIRE

Lors de la réunion de quartier du 25 septembre 2013 AU FORT BLOQUE, l'AEP dont je suis le Président a porté à votre attention le fait qu'aucune mesure de rayonnement électro magnétique émis par le pylône France TELECOM (situé allée des Mouettes) n' a été effectuée, tout du moins aucun résultat n'a été communiqué

.IL me semble très important, compte tenu des dangers potentiels, de connaitre au minimum les valeurs,tout particulièrement, au niveau de l'école René Guy Cadou.

J ai bien noté que vous vous êtes engagé à demander à France TELECOM d'effectuer des mesures de ce rayonnement(ou si elles existent, de nous les communiquer) et aussi de leur rappeler que nous attendons toujours une réunion publique.

La santé de vos concitoyens, et en particulier celle des enfants, devrait être pour nous une priorité.

Pour France TELECOM , le fait de ne pas communiquer, ne cache-t-il pas un danger réel ?

je vous prie d' agréer, Mr Le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président

NOTE : Oui, il ya maintenant pratiquement dans chaque foyer un ou plusieurs équipements qui émettent des ondes électro magnétiques, mais ces équipements ne fonctionnent que quelques minutes ,voire quelques heures par jour, et à des niveaux très faibles, alors que le pylône émet 24h/24h.

Rappel: Lettre de L'AEP à France TELECOM (ORANGE) du 9 Mars 2013

Lettre de relance L' AEP à France TELECOM du 14 Mai 2013

Lettre de réponse de France u 29 Mai 2013(ne répond pas aux questions posées)

Nouvelle lettre de relance de L' AEP à France TELECOM du 18 Juin 2013(**Sans réponse à ce jour**)

Une copie de toutes ces lettres a été remise à votre secrétariat

